

Les crédits

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, je voudrais poser quelques questions au ministre au sujet de son ministère.

Nous le savons, son ministère a deux composantes: l'immigration et l'emploi. Le ministre et moi avons échangé nos vues à maintes reprises sur l'immigration. L'opposition a posé beaucoup de questions à la Chambre sur les problèmes d'immigration que connaît le Canada et sur les coûts très élevés de certaines décisions prises par le gouvernement, ce qui a ajouté au lourd déficit que nous nous efforçons tous de combattre.

Je concentrerai mes questions d'aujourd'hui sur l'emploi. Pendant que le ministre parlait tout à l'heure des crédits qu'il demande pour administrer son ministère, je pensais que si nous pouvions relancer notre économie, nous pourrions créer les emplois nécessaires parce que c'est le ministère de l'Emploi qui donne l'image la plus juste de l'état du pays. Parfois, le ministre n'a plus aucun pouvoir sur les dépenses de son ministère en raison du contexte et de l'état lamentable de notre économie.

Je crois que si le gouvernement créait les emplois nécessaires— et je reconnais qu'il essaie de le faire, même s'il n'y réussit pas— nous pourrions juguler notre déficit. Les sommes mêmes que le ministre réclame pour payer la note du chômage correspondent exactement au déficit national.

La création d'emplois revêt deux dimensions: Tout d'abord, il faut nous occuper des gens qui arrivent sur le marché du travail chaque année, notamment les étudiants qui terminent leurs études. Nous devons aussi nous occuper du recyclage de gens qui, malheureusement, constatent que leurs compétences sont obsolètes.

Je veux donc demander au ministre pourquoi nous n'avons pas fait appel à la technologie que nous maîtrisons au Canada pour nous occuper de ceux qui arrivent sur le marché du travail et aussi, mais surtout, de ceux qu'il faut recycler. Je parle ici des travailleurs non qualifiés, du perfectionnement et des programmes de recyclage.

Le ministre sait aussi bien que moi combien cela coûtera à son ministère cette année. Je suis un peu consterné que nous n'ayons pas fait appel à la technologie à notre portée pour améliorer les programmes de perfectionnement et de recyclage.

• (1725)

La fin de semaine dernière, j'ai visité des amis dans un des États du nord des États-Unis qui connaît les mêmes problèmes que nous. Utilisant leur technologie, ils ont mis sur pied un réseau de communication qui relie 67 universités, collèges et écoles secondaires de l'État qui est un peu plus petit que l'Ontario. Tous ces établissements d'enseignement sont reliés électroniquement. Les citoyens qui doivent améliorer leurs compétences pourront dorénavant recevoir les cours dans leur propre maison. On offrira des programmes de perfectionnement pour les gens qui veulent améliorer les compétences qu'ils possèdent déjà, car nous savons qu'il est toujours plus économique de garder les emplois existants que d'en créer de nouveaux.

Ce réseau permettra également de recycler les travailleurs dont les compétences sont devenues obsolètes pour les préparer à occuper les emplois de l'avenir. En nous servant de la technologie déjà existante, nous pouvons offrir les services de formation et de perfectionnement à bien meilleur coût que ce que nous faisons en ce moment.

Je demande au ministre si son ministère a envisagé l'établissement d'un tel réseau et, sinon, s'il aimerait me rencontrer pour discuter davantage du système dont je parle?

M. Valcourt: Monsieur le Président, le député signale là un aspect absolument crucial du défi que tous les Canadiens doivent relever. Il faut établir au Canada un cadre qui permette aux jeunes et aux travailleurs qui perdent leur emploi par suite du virage technologique de se recycler et d'acquérir les aptitudes et les connaissances dont ils ont besoin pour contribuer activement à notre économie.

Le député se rappellera que, en apportant des modifications à la Loi sur l'assurance-chômage, notre gouvernement a activé certains des fonds passifs qui servaient à assurer un soutien du revenu et cela, afin de venir en aide aux Canadiens en chômage.

Je signale au député que, au cours du présent exercice financier, nous allons consacrer 2,4 milliards de dollars à cette partie du programme de formation de l'assurance-chômage, ce qui constitue une hausse de 400 p. 100 par rapport à il y a deux ans.